

REDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue du Vieil-Arevoir, n° 12

PRIX DES ABONNEMENTS ROUBAIX-TOURCOING 3 mois, 4 fr. 80. — Un an, 14 fr.

L'abonnement continue sans avis contraire.

Journal République quotidien

TELEPHONE

L'avenir de Roubaix-Tourcoing avant de publier les MUSCADINS donnera très prochainement en feuilleton LES NOCES TRAGIQUES

Par Jules de Gastoyne

LES ENFANTS

Je me suis, depuis quelques jours, beaucoup occupé des enfants dans ces notes sur la polémique à leur égard, à protéger les enfants, en faire des hommes et des citoyens, leur rendre la main quand ils sont tombés, pour les tirer de l'ignorance, au lieu de les enfoncer plus avant dans la bote par un de ces coups de répression brutale, dont parents et magistrats sont si prompts à se servir.

Si vous ne leur donnez pas des parents personnels, il faut leur donner cette mère impersonnelle, la mère-patrie, comme disaient les anciens. Vous êtes de grands collectivistes et communistes ! Vous vous que la patrie est une mère, que les enfants, et, déguisés du souci de la nourriture, il ne vous coûtera pas d'en avoir davantage.

La mère, dans notre civilisation, ne peut pas suffire à l'enfant, aux enfants à peine suffi-elle à ses propres besoins. Il faut de toute nécessité, que le père nourrisse la mère, qui nourrit le nouveau-né; ou encore une fois, il n'y a plus d'autre ressource que de faire intervenir la Commune. Est-ce votre idéal ?

PARADIS PERDU

DEUXIEME PARTIE GERTRUDE L'ENDORMIE

fermer dans son cœur tous ses regrets et mourir plus doux vis-à-vis de la délaissée. Et que de crises-cour, à son retour dans ce château qui lui paraissait autrefois si vivant et qui lui semblait maintenant perdu dans un désert, tout enveloppé de tristesse !

diquer pour votre salut l'irresponsabilité et la passivité, c'est en effet extrêmement grave. HENRI DE SPASSE.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le nouveau projet du ministre du commerce de l'Industrie.

Le ministre du commerce et de l'industrie a déposé sur le bureau de la Chambre un nouveau projet de loi sur les accidents industriels qui, dans l'esprit du gouvernement, mettrait d'accord les rédactions contradictoires de la Chambre et du Sénat sur la matière.

Passant donc outre à la première partie du projet qui réunit et combine les points sur lesquels la Chambre et le Sénat s'étaient opposés, nous dirons que le point original, le principe nouveau introduit par le gouvernement dans le nouveau projet, est relatif à l'indemnité en cas d'accident, sans être, en outre, le cas de faute lourde de la part de la victime d'après la loi.

Le droit à l'indemnité. Passant donc outre à la première partie du projet qui réunit et combine les points sur lesquels la Chambre et le Sénat s'étaient opposés, nous dirons que le point original, le principe nouveau introduit par le gouvernement dans le nouveau projet, est relatif à l'indemnité en cas d'accident, sans être, en outre, le cas de faute lourde de la part de la victime d'après la loi.

Le projet du gouvernement, les chefs d'industrie dans les établissements industriels et les patrons dans les établissements industriels ont approuvé le projet de loi relatif à la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels et les patrons dans les établissements industriels.

LA QUESTION DE ZANBAR

La Figaro a publié hier matin la note suivante :

Nous croyons savoir que les négociations entre l'Angleterre et la France ont pu depuis quelques jours, reprendre un peu d'activité, et que l'espoir que l'accord se fera très prochainement sur toutes les questions en litige.

pour cette raison, ne donneront que de maux résultats.

Le projet de loi relatif à la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels et les patrons dans les établissements industriels.

Le projet de loi relatif à la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels et les patrons dans les établissements industriels.

Le projet de loi relatif à la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels et les patrons dans les établissements industriels.

Le projet de loi relatif à la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels et les patrons dans les établissements industriels.

Le projet de loi relatif à la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels et les patrons dans les établissements industriels.

LES SAISINS SECS

La Chambre reprend la discussion du projet de loi relatif à la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels et les patrons dans les établissements industriels.

La Chambre reprend la discussion du projet de loi relatif à la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels et les patrons dans les établissements industriels.

confirmer absolument l'information du Figaro ; ajoutons qu'il est certain au moins que la France obtiendra la satisfaction qui lui est due.

Le projet de loi relatif à la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels et les patrons dans les établissements industriels.

Le projet de loi relatif à la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels et les patrons dans les établissements industriels.

Le projet de loi relatif à la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels et les patrons dans les établissements industriels.

Le projet de loi relatif à la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels et les patrons dans les établissements industriels.

Le projet de loi relatif à la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels et les patrons dans les établissements industriels.

LES SAISINS SECS

La Chambre reprend la discussion du projet de loi relatif à la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels et les patrons dans les établissements industriels.

La Chambre reprend la discussion du projet de loi relatif à la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels et les patrons dans les établissements industriels.

Après une longue discussion, le renvoi de l'article 1er à la commission, soumise par le rapporteur, est ordonné par 278 voix contre 230.

Le projet de loi relatif à la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels et les patrons dans les établissements industriels.

Le projet de loi relatif à la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels et les patrons dans les établissements industriels.

Le projet de loi relatif à la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels et les patrons dans les établissements industriels.

Le projet de loi relatif à la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels et les patrons dans les établissements industriels.

Le projet de loi relatif à la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels et les patrons dans les établissements industriels.

LES SAISINS SECS

La Chambre reprend la discussion du projet de loi relatif à la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels et les patrons dans les établissements industriels.

La Chambre reprend la discussion du projet de loi relatif à la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels et les patrons dans les établissements industriels.

PHIX DES ANNONCES : ANNONCES : 0 fr. 50 par ligne RECLAMES : 0 fr. 50 par ligne FAITS DIVERS : 0 fr. 75 par ligne LOCALS : 1 fr. 00 par ligne

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING au bureau de la République, rue du Vieil-Arevoir, n° 12. A PARIS, à l'Agence Annonces, 10, rue de Valenciennes. A BRUXELLES, à la Société Anonyme de Publicité Générale, 106, boulevard Anspach, n° 10. A LONDRES, à la Société Anonyme de Publicité Générale, 106, boulevard Anspach, n° 10.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.

Le Sénat reprend la discussion sur les droits à établir sur les fruits et les autres produits de la terre. M. Daubigny, rapporteur. — La culture du vin est une des principales sources de richesse de notre pays. Elle est soumise à de nombreuses charges et impôts. Il est urgent de réviser ces taxes et de les rendre plus équitables.